

(22-23)

Differents manuscrits.
de 1807 à 1879.

Différents Mémoires.

Le tableau de la naissance du Sauveur, à cadre doré, qui se trouve dans le sanctuaire, ainsi que les deux petites statues qui sont sur le gradin de l'autel de la petite chapelle, ont été don-
nés, en 1841, par M^{rs} S. Joseph Desjardins. Ce Monsieur a été le premier Chapelain et Confesseur résidant dans cette mai-
son. Il a desservi la Com^{te} en cette qualité pendant 29 ans. Il est décédé le 31 Août 1848 âgé de 82 ans.

Nous devons le regarder comme un de nos bienfaiteurs, car outre qu'il nous a conduites avec une grande charité, et gratis depuis 1807 jusqu'en



1825, car depuis ce temps jusqu'en
 1836, Mgr. Plessi nous ordonna de lui
 donner F 25. d'honoraires, il a en-
 core gratifié la Com^{te} de plusieurs
 tableaux et d'une quantité de livres. &c...

Les douze dernières années qu'il a
 vécu avec nous, dans ses mêmes
 chambres, il a payé entre F 25 à 40
 de pension par année.

Son corps a été déposé dans le sanc-
 tuaire, auprès de notre grille.

C'est son épitaphe, sur laquelle
 a été gravé son nom, son âge &c...
 qui se trouve dans notre chœur
 tout près de la grille.

Les quatre grands bouquets du

grand autel, dans lesquels il y a des perles, viennent de Paris. Les quatre ont coûté L. 1. 14. 00.

Les quatre petits bouquets, dans lesquels il y a du briant et du fil d'argent, viennent de Paris. Les quatre ont coûté 3 schelings. On les a achetées le jour du St. Sacrement de Marie en 1853.

En 1852 on a acheté 6 chandeliers à branches pour l'autel. Les six ont coûté L. 3. 0. 0.

Le Crucifix de plâtre peinture, qui est à l'autel du Chœur, a été posé en 1853. auparavant il n'y en avait point.

La petite niche de la S^{te} Famille, en imitation d'ivoire, qui est au Chœur, a été donnée à la Vierge S^{te} Augustin par son neveu, le Docteur Baillargeon en 1852.

On a commencé à invoquer la S^{te} Pierre par le verset Regina sine habe concepta, ajoutée à ses litanies en 1852.

Le 17 Octobre de l'année 1853, on a posé, dans le mur du pignon, au-dessus du chapsi de la nouvelle salle, qui a été ouverte cette année-là, une Statue de la S^{te} Pierre sous le titre de Notre Dame de prompt secours, avec cette prière:

O Bonne Mère, gardez cet hôpital de tout accident puisqu'il est dédié au Précieux Sang de Jésus votre Divin Fils.

On a commencé à mettre une lampe dans le vestibule de la salle des hommes en 1853. Dans la même année on a posé le fourneau dans la cheminée de la dite salle.

Le Sauveur et la St^e Vierge, renfermés dans des globes, ont été donnés en 1854, par M^{rs} Boire, parent de ma St^e St^e Germain, et posés au chœur cette même année.

Une St^e Famille, avec le petit St^e Jean B^{te}, sous un globe, a été donnée

par M^o de Blais, pour de Ma. de St Joseph.
en 1854.

Le charbonnier, et la glaciere
ont été couverts en ferblanc en 1859.

On a refait tous les batiments
de la basse-cour, excepté la glaciere
et le charbonnier, en 1851. Le tam-
bour de la glaciere et le mur du
Cimetiere des Pauvres, qui clôt un
côté de notre jardin, ont été re-
faits en 1862.

Le mur, qui renferme le
terrain devant notre Eglise jus-
qu'à la maison des Pauvres, ainsi
que le claire-voie devant l'Eglise

La Comm^{te} a payé les frais du mur, des portes et le peinturage qui concernaient la partie des Pauvres. Tout le mur et le pignon de la grange sur la rue du Palais, ont été refaits jusqu'aux fondations, les latrines de nos gens, la remise convertie en zinc, tous ces ouvrages ont été faits en 1852.

Le plancher de bas, la cloison et les chapsis du dortoir St. Joseph, la porte de la décharge du dépôt, qui était dans le dit dépôt, a été ôtée, on a fait un tambour, dans la décharge de l'infirmerie, qui sert d'entrée aux deux décharges, la cheminée qui était ouverte dans le dortoir, a été descendue dans le

1
réfectoire dans le même temps,
la raison a été que le tuyau du
réfectoire étant dans la cheminée
de la cuisine qui fumait beau-
coup, on a pensé, qu'en le chan-
geant de place, on éviterait cet
inconvenient; le plancher du haut
du réfectoire a été plafonné entre
les poutres, avec le vieux plancher
et la vieille cloison du dit ré-
fectoire dortoir, tous ces ouvrages
ont été faits en 1853.

En l'année 1853 on a fait
réparer tous les paratonnerres de
la maison, de l'église, et de
l'hôpital. M^{rs} Cascault, sup^{rs} du
séminaire, en a donné la direc-

8

tion à M^{rs} Cahay forgeron, ils des-
cendent 3 pieds droits dans la terre
et ils courent horizontalement, au
bout il y a 3 branches de fer
d'un pied. On a mis du brasier
de four dans la fausse.

Le tambour, a été mis à la
porte du petit chœur, pour nous
garantir du froid, en 1849.

Le berceau de la Comte a été
fait, et mis à la place de celui du
Soviciat pour nous éloigner du
voisinage dont nous étions enten-
dus aux récréations en 1850.

Bas retraites, données par

Les Freres Pères Jésuites, ont com-
mencé en 1850. Avant ce temps,
nous faisons la grande sans
instruction, chacune y allait
à sa commodité. On entrait
par six, huit, quelques fois par
douze, mais assez rarement, ce
qui les faisait durer presque tout
l'été. A la rénovation, on avait
une ou deux instructions par
jour.

Les Sœurs de la Charité
se sont établies à Québec en 1849.
Elles étaient quatre Professes et
une Novice qui a fait sa profession.
En arrivant elles se logèrent
dans une maison, au Faubourg



St Jean, où les Dames charitables
 retiraient, depuis bien des années,
 les Orphelins. En 18. Mgr. P. F. Turgeon,
 Archevêque de Québec, leur achetât
 un terrain pour bâtir une maison.
 Il demandat à notre Comte £1000.
 à emprunter, nous les leur prêtâmes
 sans intérêt, ce qui fait que nous
 donnons £30. à cette maison
 tous les ans. En 1851, on nous
 obligea, pour ainsi dire, à souscrire
 £25. pour leur batisse. Nous leur
 avons donné, avec le gradin, l'an-
 cien autel de N. D. de toutes Grâces
 qui étoient encore beaux, et un
 parement d'autel noir, une bibli-
 othèque vitrée avec une jolie com-
 mode pour mettre dessous. Lors-

qu'elles vinrent visiter notre Comté
quelques jours après leur arrivée
de Montréal, nous leur donna-
mes pour souvenir et souvenir
de prières, une petite statue de
la Ste Pierre en ivoire, et quel-
ques petits reliquaires, aussi en
ivoire.

Ces pauvres Srs eurent la dou-
leur de voir leur belle et gran-
de maison incendiée le 2 de
Mai, à 10 heures du soir, de
l'année 1854. Nous leur don-
nâmes, de grand cœur, l'hospi-
talité pendant 13 jours, ainsi
qu'à leurs ³⁶ enfants. Elles nous
quittèrent remplies de reconnais-
sance, et nous bien édifiés.

(Nota) Comme, à l'avenir, on pourrait
 peut-être trouver extraordinaire que
 nous ayons donné une si forte som-
 me que celle de \$400. pour les in-
 cendies, il est bon et informer ici
 qu'il n'y a que la charité qui a pu
 nous guider dans cette circonstance
 et, en même temps, la reconnais-
 sance que nous devons à Dieu
 pour avoir préservé notre maison
 ainsi que toutes nos bâtisses de ce
 malheur auquel nous n'avons
 échappé que par une protection
 particulière de sa bonté et de sa
 Providence. Cet incendie, arrivé
 le 28 Mai 1845 à 11 1/2 heures du
 matin, a réduit, à la dernière
 indigence, un tiers de notre ville.

ayant consommé en moins de 8 heures
 1630 maisons, dont 1432
 dans le Faubourg St. Roch, 58 dans
 celui de St. Jean, et 140 dans la
 basse ville, c'est-à-dire tout le
 Palais à aller jusqu'à la canonerie.
 Par malheur cet incendie fut sui-
 vit d'un second, non moins
 désastreux, un mois après jour
 pour jour et à la même heure,
 excepté que ce dernier arriva
 dans la nuit, qui consumma
 en 4 ou 5 heures tout le Fan-
 bourg St. Jean, c'est-à-dire 1308
 maisons.

Total des maisons incendiées 2938.

Or le peu de profit que nous

14

retirions de notre moulin de S^t-Bernard, nous l'avons vendu en 1857.

L'armoire pour les ornements dans la petite chapelle a été faite en 1852.

Les chassis doubles de la grande chambre et du parloir de M^{lle} le Chapelain ont été fait en 1852.

Le tambour à la porte de l'infirmerie a été fait en 1850

Nous avons commencé en 1850, à nous servir du tableau pour marquer celles qui avaient été à confesse, ce qui donne bien moins

de sollicitude pour savoir où on
en est pour la confession et par
ce moyen le silence est mieux
gardé.

La névaine, que nous
faisons au S. Cœur de Marie,
a commencé en 1830

En 1854 nous avons fait
une salle contenant 15 lits pour
les femmes, peinturé les deux
anciennes et fait la petite cham-
bre des Hospitalières dans la salle
des femmes

Les pendules de la cuisine,
du Dépôt de la Communauté, celles

de la cuisine et du dépôt des Pauvres, celles de la salle des convalescentes et de l'Apothicairerie ont été achetées dans les années de 1853, 54, et 55. Elles ont coûté \$1,100. Celle de l'Apothicairerie est le prix d'une montre qui n'a été estimée bonne qu'après qu'elle a été vendue. Tous les ans, il fallait donner 10 Schelings pour la faire raccommoder.



La Croix, qui est au chœur, dans laquelle il y a des reliques, a été donnée par nos Mères de Dieppe en 1849.

Le tableau du 5^e Cour de Marie, qui est à la chapelle du chœur a été fait en 1852 par la S^{te} S^{te} Anne.

Il a été mis là en attendant que nous
 puissions ériger chapelle particulière
 à notre bonne Mère. C'est une promes-
 se que les discrètes lui ont faite en
 1842, pour obtenir la grâce de termi-
 ner les affaires que nous avions en
 France, avec M^{rs} l'abbé Jean B^{te}
 (Thomé) au sujet des rentes dues
 à la Com^{te} et qui n'avaient point
 été tirées depuis la révolution de 1792.
 Ce Monsieur était en France pour
 retirer ces arriérages de rentes, non
 seulement les nôtres, mais encore
 celles du Séminaire de Québec,
 de l'Evêché, des Ursulines, de
 l'Hôpital Général, et des autres
 Instituts Religieux de Montréal;
 il était là, disje, depuis 1815.

Il est décédé le 16 Décembre 1845.

Après sa mort, les affaires se sont
arrangées à l'amiable avec les parties
intéressées, c'est cet argent qui nous
a procuré le moyen de faire réparer
notre Eglise comme nous la voyons
aujourd'hui, et de faire faire des amé-
liorations à notre maison et au mur
de clôture; que Dieu en soit béni:
A nous la reconnaissance envers notre
bonne et aimable Bienfaitrice, et à
son serviteur. Puisse-t-il recevoir
dans le Ciel la récompense de sa
grande charité qui lui a fourni tant
d'occasions d'exercer la patience

Le 30 Octobre 1852, a
gentil fait connaître à Mgr de Floa

qui les salles de notre hôpital
étaient gardées les Fêtes et Diman-
ches, pendant la Messe; par une
fille de la cuisine pour celle des
femmes et par l'Infirmier pour
celle des hommes, mais qu'ayant
reconnu qu'ils n'étaient point
stables dans les salles, qu'ils se
contentaient d'y faire seulement
quelque apparitions pendant la
Messe et qu'il pourrait en résul-
ter de graves inconvénients, que
j'avais pris l'avis des Discrètes pour
savoir si elles trouveraient prudent
qu'un Hospitalière garderait les sus-
dits jours. Sa Grandeur, après m'a-
voir écoutée, me dit que si ce que

Je lui disoit ni n'étoit pas encore réglé
 par la consulte, il le réglait tout de
 suite, que nous devions absolument
 agir ainsi que celle qui garderait
 pourrait communier avant la Messe,
 et qu'elle ne devait point s'inquié-
 ter si elle n'entendait point la messe
 ce jour là, qu'elle étoit à son poste,
 c'est ce que Dieu demande d'elle.
 Il a été arrêté par la consulte que
 les Hospitantes s'entendraient en-
 tre elles pour garder chacune leur
 tour, comme elles le font les jours
 de communion dans la semaine,
 que si elles ont quelques raisons
 qui les empêchent de communier
 devant la Messe, elles le feront un
 autre jour.

70
La même année, il a été arrêté
par la Consulte réglé qu'on sonnerait
une petite clochette afin de
réunir les malades pour la prière
et le catéchisme.

On sonnera aussi cette même
clochette pour avertir les personnes
qui visitent les malades que les
portes vont se fermer. Il serait bon
que les malades prévien draient ceux
qui les visitent.

1860.

Le 3^e Décembre Mgr de
Tloa a consacré 24 pierres d'autel
dans notre Eglise.

1861.

Le 19 Janvier la 4^e salle a

21

été ouverte pour les malades. Le 8
Mars les malades ont été déchargés

Le 11 Mars 1851 Mgr de
Floa, a commencé sa visite Pastora-
le, après avoir dit la St^e Messe, et
fait une belle exhortation à la Grille,
nous portant à la confiance de nous
adresser à lui comme à un Pas-
teur et à un Père, qu'il venait en
ces qualités. Il a vu toute la Com-
munauté en commençant par
la dernière Sœur converse Postulante
S^{rs} Goulette. Il a fait le chapitre le
15 du même mois à 1 heure de l'après-
midi, à la grille du Chœur, il
n'est point entré dans la maison.

22
Après le chapitre il est descendu au
parloir pour examiner les comptes de
la Com^{te} et de l'Hôpital.

Le 12 Septembre 1861 jour
de la fête de Notre Dame de
Toutes grâces, la M^{re} S^{te} Antoinette
et ma^{re} S^{te} Charles ont renou-
vé leur 50^{ime} année de profession
religieuse. Elles ont toutes deux pas-
sé en retraite les trois jours qui
ont précédé la fête. Ce jour-là la
Messe a été dite par M^{gr} de Troa
à 7 heures, et elles ont renouvelé leurs
vœux avant de communier, elles
ont entendu la Messe sur les prie-
Dieu de la Sup^{rie} et de l'Hô^{te}

placés au milieu du chœur sur un
 tapis, avec chacune un cierge fleuri
 devant elle; après la Messe, M^{rs} de Stoa
 leur a adressé quelques mots à la grille,
 avec la chaspe, la mitre en tête et la croce
 à la main; son texte était " Quid retribuam Domino?

Il y avait à la table des femmes une
 harmonium, exécuté par l'organiste
 de St Roch, les Voëtz^{es} qui chantaient
 étaient au dessus du chœur près du
 vitraux. Après le sermon, le Te Deum
 solennel s'est fait entendre par 50 ^{hommes} ~~hommes~~
 invités, qui ornaient le sanctuaire,
 accompagné de l'Harmonium, dont toutes
 les strophes faisaient vibrer les cœurs.
 Après la cérémonie du chœur, le clergé
 a pris le déjeuner chez M^{rs} le Chapelain,

Et a visité ensuite la salle des femmes
 où une grande partie de la Communauté
 s'étoit rendue. A 3 heures de l'après
 midi nous avons eu un sermon par le
 Père Bausby, sur le bonheur de la vie
 religieuse, à la suite duquel nous eûmes
 le salut du Très-Saint Sacrement.

Au refectoire, il y avoit ce jour-là
 abondance. Un pain de Savoie avoit
 été donné par nos Soeurs de l'Hôpital
 Général, accompagné d'une lettre lue
 au refectoire, et deux autres magni-
 fiques, surmontés chacun d'un éten-
 dard, sur gros de Naples blanc noir et
 peint, donnés par notre bon ami,
 M. Hamel. Un des dits pains de Savoie
 a été envoyé à nos Soeurs de l'Hôpital Général.

45

Le 24 Août 1879 son Excellence Mgr
Bédini, Archevêque de Thèbes et nonce
Apostolique du St Siège au Brésil,
est entré dans la Maison, accom-
pagné de Mgr Langhe, Archevêque de
New-York, de Mgr Saroque, Evêque
de Lydonia, Coadjuteur de Montréal,
de Mgr de Floa Coadj. de Québec, de
notre Sup^r, d'un Prêtre, Secrétaire du
Nonce et de M^r le Grand Vicair. Cazeau.
Ils m'ont été qu'aux deux salles et à la
Com^{te} où nous étions toutes assemblées,
sans tabliers, ayant nos ^{grands} manches. Nos
E^{ves} avaient leurs juges blanches. Le Nonce
nous a benies à la Com^{te} et ensuite à la
chapelle de New-York. Ils sont entrés
par la salle des Femmes et sont sortis
par la salle des hommes. Le

Le 3 Novembre 1853 deux Pères
 Trappistes sont venus à Québec. Le P^{re}
 Père Marie-Eutrope, Abbé, et le Père
 Dominique. Ils sont établis à Lethersma-
 ni, à 5 lieues de Bardonia dans le
 Kentucky. Ils sont là depuis 1849.

C'est feu M^{gr} Flaget, Evêque de Louis-
 ville qui les a fait venir de la Trappe.
 Ils étaient 50 religieux. Ils sont partis
 le 18 avec 2000.

Don. Emmerence le Nonce
 Apostolique après avoir visité toutes les
 Comm^{tes} du pays ayant témoigné le dé-
 sir d'avoir une esquisse du costume
 de chacune d'elle. M^{rs} Jacques Viger
 s'est chargé de la lui procurer.

Nous avons donné pour notre Cole part
 \$1.50.

En Septembre fut renouvelée la
 double des trois tabernacles et du Paradis
 par suite d'une nouvelle rubrique indi-
 quant la couleur blanche au lieu de
 rouge qu'elle était. En même temps
 fut reçue la rubrique exigeant un voile
 de la couleur du jour. ^{devant} chaque
 custode.



Le 20 Octobre 1870 mourut Mgr
 Baillargeon, notre Supérieur. La Com-
 munion n'étant pas certaine de l'obli-
 gation de réciter l'office des morts pour
 ce digne Prélat, deuse Messes basses
 furent dites pour le repos de son âme
 en dehors du service solennel qui lui
 fut chanté.

~~Il fut proposé de faire un don à ce digne Archevêque pour en-
core les autres Comtes de la ville qui
s'empreserent de lui offrir des pré-
sents. Il fut donc décidé par la
majorité des Vocales de lui présen-
ter une croix en or, si M^{rs} le Grand
Vicaire Barbeau, comme étant notre
supérieur dans le temps, voulait bien
nous le permettre. Cette décision lui
ayant été soumise, ce bon Monsieur
nous suggéra de changer cette Croix
pour trois aubes, que cela serait plus~~

De la nomination de Monseigneur
Taschereau, il fut proposé de faire un
don à ce digne Archevêque pour en-
core les autres Comtes de la ville qui
s'empreserent de lui offrir des pré-
sents. Il fut donc décidé par la
majorité des Vocales de lui présen-
ter une croix en or, si M^{rs} le Grand
Vicaire Barbeau, comme étant notre
supérieur dans le temps, voulait bien
nous le permettre. Cette décision lui
ayant été soumise, ce bon Monsieur
nous suggéra de changer cette Croix
pour trois aubes, que cela serait plus

convenable ou qu'ils y avait de fort belles
Croix à l'Évêché et qu'ils m'y avait pas
d'autres convenables pour la circonstance.

Lea Com^{te} m'a pas hésité à suivre ce conseil
quoiqu'elle aurait été plus satisfaite de s'en
tenir à la première décision, néanmoins
nous voulions déférer au sentiment de
M^{rs} Cogan, quoique son intention n'e-
stait pas de nous y obliger. Il nous a
laissés parfaitement libres là-dessus.

Les Messieurs du Séminaire ayant
eu connaissance de ce que nous avions
projeté de faire, c'est à dire de remplacer
la croix par des autres, ils se chargèrent
de donner la croix. Les bons Messieurs
pensant nous faire plaisir en nous
faisant l'offre de nous passer la croix

25
afin que nous pussions la présenter
nous-mêmes à Mog^s, comme il avait
été décidé en premier lieu, et en é-
change nous leur donnerions les au-
bes. On peut voir au Cartable les
lettres écrites à ce sujet.

Pour la cérémonie du Sacre de
Mog^s Tschereau, nous avons prêtés
l'autel de la St^e Vierge, une nappe
et la dentelle d'argent avec les glants
et 17 surplis.

Ven. Dimanche matin, 6 Juin de
l'année 1869, eut lieu l'incendie de
l'Hospice des S^s de la Charité de Que-
bec. Pendant 8 jours, il en est entrés
45 qui se succédaient les uns, les autres

Son Samedi, 3 Juin de l'année 1872, la Mère
 St. Henry renouvela sa 50^{ème} année de profes-
 sion Religieuse, après avoir passé en retraite
 les 3 jours qui précédoient cette fête. Notre
 petite Eglise avait, ce jour-là, recélu une
 de ses plus belles paroisses. Mgr C. F. Faubert
 pour son Archevêque de Québec, voulut célébrer
 lui-même le St. Sacrifice pendant lequel
 M^r Ernest Gagnon, (célèbre organiste de la
 Cathédrale), accompagné d'une dizaine de
 chœurs, des plus habiles, exécutait les mor-
 ceaux les plus relevés du chant et de la mu-
 sique. Après la messe, un jeune et éloquent
 Prédicateur (le R^{vé} M. J. Côté) nous fit un
 magnifique sermon sur l'heroïsme de la
 charité exercée dans la maison depuis
 sa fondation. Le sermon terminé sa
 Grâce entonna le Te Deum et la béni-

diction du Très-Saint Sacrement couron-
 na cette belle cérémonie. Lorsque tout
 fut terminé au chœur, Mgr, suivi de
 près de 60 Messieurs, dont la plupart ap-
 partenaient au Clergé, se rendit à la 3^{ème}
 salle qui avait été décorée d'une trentaine
 de sapins, et de plusieurs tableaux ornés
 de guirlandes de fleurs, et au milieu
 de laquelle avait été dressé une ma-
 gnifique table. On y remarquait surtout
 trois jolis pains de Savoie, dont l'un
 donné par nos Mères de l'Hôpital-
 Général, l'autre par les M^{rs} de la Congré-
 gation de N. D. de Montréal, et le 3^{ème}
 par M^{de} Nault. Après le déjeuner Mgr
 se rendit à la 1^{ère} salle, où la Com^m
 s'était réunie. Après avoir donné sa
 bénédiction à toutes, sa Grâce adreça

quelques mots de félicitations à la Mère. St
 Henry et à sa Sœur, Ste Ursule qui était venue
 ce jour-là avec trois ou quatre autres de la
 Congrégation de St Roch. Tous ces Messieurs
 vinrent ensuite lui offrir leurs homma-
 ges, en la félicitant sur ses 50 années vouées
 à la Charité et au soulagement de l'hu-
 manité souffrante.

Le Mère St Henry, revêtue du voile qui lui
 fut donné le jour de sa profession, en-
 tendit la messe sur un prie Dieu, pla-
 cé sur un tapis au milieu du chœur,
 ayant devant elle un cierge fleuri.
 Au moment où l'Évêque lui présenta la
 Ste Communion, elle renouvela ses
 vœux d'une voix forte en présence
 de la Com^{te}. Il y eut grand dîner au
 réfectoire pendant lequel on y lut plusieurs

adresses qui lui avaients été envoyées par différentes Com^{tes} de la ville. Le congé se prolongea jusqu'au lendemain au soir, même au réfectoire.

Mog^s avait donné la permission d'entrer par le petit cloître qui conduit de la salle chez M^{rs} le Chapelain. On y avait porté la grande table qui se trouve dans la chambre des Médecins, sur laquelle était un pot de fleur, et les deux rangs de crochets qui sont dans l'avant-chœur des religieuses, pour y accrocher les manteaux et les blouses de ces Messieurs.

Toutes les couchettes de la salle avaient été portées dans l'ensevelissoir et dans le cloître qui y conduit.

En 1872, nous avons donné une Croix, en
 argent, avec des reliques de saints, à Monsieur
 G. M. Lemieux, en reconnaissance des ser-
 vices qu'il a rendus à la Comté pendant
 la maladie de Monsieur, notre Chapelain.
 En 1873, nous en avons donné une, sem-
 blable à M^{rs} J. Ed. Laflamme pour la
 même raison. Ces Croix ont coûté
 \$6 chacune.

~~En 1872, il a été décidé par ses
 Discrètes que l'on poserait deux coussins
 sur les deux se prie-Dieu qui se trouvent
 dans la sacristie. La raison qui nous
 a portés à faire cela, c'est que Monsieur
 le Chapelain avait souvent mal aux
 genoux, ce qui l'obligeait souvent à faire
 son action de grâce debout, ce en mar-
 chant.~~

Dans la même année d'après l'avis du Médecin on a mis un sofa à l'Infirmerie pour la commodité des malades. Jusque là ils n'y en avait point eu. On a pris celui qui était dans la chambre des Médecins, à condition d'en mettre un autre s'il y en avait besoin.

Dans la même année Les Srs de la Charité de la Rivière Rouge étant venues quêtes dans le pays et ayant fait connaître à la Com^{te} leur pauvreté et les avantages que leur procurerait l'enseignement de la musique si elle pouvaient s'en procurer, plusieurs de la Com^{te} inspirèrent à la Sup^{re} du temps de leur donner le piano qui était alors à l'Infirmerie, ce qui fut accep

te par la majorité et approuvé de l'Archevêque

Dans la même année, nous avons
 aussi changé quelque chose dans la man-
 ière de commencer l'oraison du matin.
 Jusque là, nous avions continue de lire
 le sujet de la méditation en premier
 lieu, à la fin de la lecture venait le
Veni Creator, ensuite la préparation et
 l'oraison: D'après une instruction de
 M^r le Chapelain, on commence d'abord
 par dire le Veni Creator on fait ensuite
 la préparation, à la fin de laquelle on
 lit le sujet de la méditation, ce qui
 se trouve conforme à notre Directoire
 aujourd'hui, et depuis 188 on lit la Méditation ensuite après le Veni Creator.
 D'après une circulaire, du 12 Mai
 1872, envoyée dans tout le Diocèse,

par sa Grâce Mgr E. A. Taschereau pour
 lors Archevêque de Québec, dans laquelle
 il invitait tous ses diocésains à venir
 en aide à la reconstruction de la vieil-
 le Eglise de St Anne de Beauport, la Com^{te},
 pour lors composée de 55 professes, a
 donné \$11.0.0, somme par laquelle
 elle se trouve affiliée à cette St Course
 et a droit aux avantages mentionnés
 dans le billet d'affiliation, que cha-
 cune a reçu le 4 Nov^{bre} de la même
 année.

Le 25 Septembre 1872, d'après
 la demande du Père Point, pour
 lors Supérieur des Jésuites, nous nous
 fait don, en l'honneur du Sacré-

Cœur de Jésus, de toutes nos prières,
 communions, jeûnes, aumônes, pén-
 tences, &c. &c., le tout pour être ren-
 ni aux bonnes œuvres des Com^{tes}
 religieuses et porté aux pieds du St. Père.

DANS un voyage que fit, à Rome,
 Mgr. Pascheran, pour lors Archevêque
 de Québec, à la fin de l'année 1822, la
 grâce nous apporta une Statue de la
 St^e Vierge, en bronze, bénite par le St. Père
 Pie IX. En nous la donnant, Mgr. nous
 dit qu'il désirait qu'elle fut placée dans
 la salle de Com^{tes}, pour nous conformes
 à son intention, nous l'avons mis
 dans le petit oratoire qui nous a été don-
 né par feu Mgr. Turgeon, à sa mort.

Le 29 Mai 1873 le Lieutenant

Gouverneur Ro. C. Baron est entré dans
 Notre Monastere accompagné de sa
 famille et de sa suite. Il y avait une
 vingtaine de Dames et 16 ou 17 Mes-
 sieurs parmi lesquels se trouvaient
 7 ou 8 Prêtres. Nous avons visité le
 chœur, la chambre de la Sup^{re}, l'in-
 firmerie, les dortoirs, les dépôts, le
 Noviciat, la cuisine, le refectoire, les
 parloirs, les salles des malades, la
 cuisine des pauvres, l'Apollinaire, la
 sacristie et la Com^{te} où nous
 avons présenté quelques rafraichis-
 sements. il y avait différents besoins
 et besoins.

Les 40 lumes perpétuelles ont
 commencé dans notre Eglise le

13 Juillet 1873. Le jour qui tombait
 un Dimanche, la messe a été chantée
 à 8^h pour donner aux personnes de
 dehors la facilité d'aller à la Paroisse.
 Les litanies n'ont point été chantées, mais
 récitées pour la même raison.

Lundi, il n'y a pas eu de grande messe
 mais cinq messe basses ont été dites
 depuis 6^h jusqu'à dix pendant les
 quelles les Religieuses ont chanté des
 hymnes et des Motets au St Sacrement.

Le Mardi, dernier jour, il y a eu 8
 basse messe, la grande a été chantée
 à 9^{1/2} h. il y avait Diacon et sous diacon
 nous avions un harmonium. Les
 litanies ont été chantées par les hommes
 ainsi que la messe parce que nous avions
 des livres de chant nouveaux et nous

87
n'avions pas eu le temps de nous
exercer pour l'apprendre. Le 1^{er} jour
ce sont les Religieuses qui ont chanté
la messe. Le tout a fini le dernier
jour à 11^{1/4} h. Le Te Deum a été chan-
té par les chœurs et les Religieuses.
La prière du soir se faisait à huit
heures. Les Religieuses allaient toutes les
heures ou deux chanter un hymne
ou bréviaire devant le St. Sacrement
exposé.

11 juillet
Com 1874, Les cérémonies ont été les
mêmes, excepté que la messe du 1^{er} jour
qui tombait un samedi a été chantée
à 9^{1/2} h., et les litanies ont été récitées les
deux jours, nous n'avons pas eu de chan-
tres, mais nous avons été obligés d'avoir
un sacristain à qui nous avons donné

§2. La première année c'est la Sup^{re} qui a chanté les Vêpres, la deuxième c'est l'officiant du mois; mais comme la fête est solennelle, il semble que les Vêpres devraient être chantées de 1^{re} classe. Il n'y a encore rien d'arrêté à ce sujet.

La Sup^{re} avait permis aux religieuses d'aller prier devant le Sacrement tout le temps dont elles pourraient disposer, sans rien négliger de leurs offices et sans manquer aux absences.

Le 1^{er} et la 2^{me} année il a veillé 3 et 4 religieuses pendant la nuit, mais la Sup^{re} a trouvé à propos que deux suffiraient.

Le 1^{er} Octobre 1874, la Ville de Québec célébrait le deuxième centenaire de l'érection du Siège épiscopal

20
épiscopal de Québec. Mgr. C. A.
Taschereau, pour lors Archevêque
de Québec, avait invité les 59 Evê-
ques répandus dans toute l'Améri-
que du Nord. Neuf arcs de triom-
phes avaient été disposés sur la
voie que devait parcourir la cé-
lèbre procession en tête de laquelle
marchaient 23 Evêques qui s'é-
taient rendus à l'invitation
de la Grâce, Mgr. l'Archevêque.
Nous avons donné L. 15. pour la
construction de l'un de ces arcs.
Il y a eu exposition des reliques
des Saints dans les trois plus an-
ciennes Com^{tes} de la ville, c'est à-
dire le Séminaire, les Ursulines
et l'Hôtel-Dieu. La liste des

reliques exposées nous a coûté \$ 6.
 Nous en avions 15 cents exemplaires
 ce qui n'a pas suffi pour la moi-
 tié des demandants. Notre Eglise
 était parée comme aux plus gran-
 des fêtes de l'année pendant les
 trois jours qu'a duré le Triduum.
 Il y a eu illumination le soir du
 troisième jour à Québec, à Lévis
 et à Beauport. Nous avions fait
 de notre mieux pour orner les
 chassis de transparents, de statues
 et de papier de couleurs.

N. D. de la Garde, placée au des-
 sus de la porte conventuelle était
 illuminée par deux grosses
 lampes. C'est à l'occasion de
 cette magnifique fête que la
 Cathédrale

de Québec a été qualifiée de
Basilique par le Sainteté Pie IX
qui a voulu aussi donner une
magnifique Sainte Vierge en
mosaïque pour mémoire de
ce grand jour.

En 1875, l'ouverture des exercices
des 40 heures a eu lieu le 18 juillet
Comme ce quatrieme tombait
un Dimanche, la messe a été
chantée à 8 heures et le mardi
jour de la clôture, à 9½ heures.

Les litanies ont été récitées les deux
jours. Les Religieuses ont chanté seules
tout le reste, en outre elles allaient
toutes les deux heures chanter un
morceau latin devant le S^t Sacre-
ment

ment. Ina Sr. S. Rose a été aussi jouer
quelques morceaux sur l'harmonium
entre les heures fixées pour le chant.
Il n'y a eu que 3 basses messes le
deuxième jour et 2 S avec la grande
le troisième jour. La messe du
dernier jour a été célébrée comme
~~les~~ années précédentes, avec Diacre
et sous-Diacre, le tout s'est ter-
miné vers 11 heures.

Les Relig^{es} avaient la permission
d'aller prier devant le St Sacrement
sans rien négliger de leur Office
ni manquer aux observations.

Nous avons eu un sacristain
pour les trois jours. Nous lui
avons donné S 2. Trois Relig^{es}
ont veillé pendant la nuit.

46
et quoique les communions étaient
mises au Dimanche, Mardi et
Jeudi celle du Lundi a été ac-
cordée aux Religieuses qui l'ont deman-
dée.

En 1879.

Sous la Supériorité de la Mère
St^e Monique, il fut décidé par
le chapitre, que dorénavant, les
parents ne seraient plus admis
au déjeuner, après la cérémonie
de l'habit et de la profession
chez M^r le chapelain.



